#### **FIDELITY SICAV PLUS**

#### SITUATION TRIMESTRILLE ARRETEE AU 31 MARS 2021

# RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2021

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY SICAV PLUS » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D: 278.760.973, un actif net de D: 277.862.260 et un bénéfice de la période de D: 4.022.434.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société «FIDELITY SICAV PLUS » comprenant le bilan au 31 Mars 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

#### Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

#### Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY SICAV PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

#### Paragraphes post Conclusion

• Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période 19,39% du total des actifs se situant ainsi au-dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 80,59% du total des actifs dépassent le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.

• Les pensions livrées représentent à la clôture de la période 63,91% du total des actifs se situant ainsi au-dessus de seuil de 10% fixé par l'article 2 bis du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 28 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes : Mustapha MEDHIOUB

# **BILAN ARRETE AU 31 MARS 2021**

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Portefeuille-titres	4	54 054 295	27 528 403	64 598 522
Obligations et valeurs assimilées		53 106 787	26 249 801	56 468 471
Titres OPCVM		947 508	1 278 602	8 130 051
Placements monétaires et disponibilités	-	224 647 680	57 368 407	114 568 003
Placements monétaires	5	224 109 763	57 166 239	101 435 233
Disponibilités		537 918	202 168	13 132 770
Créances d'exploitation	6	58 998	105 185	62 555
TOTAL ACTIF	=	278 760 973	<u>85 001 995</u>	179 229 080
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	570 269	189 642	392 394
Autres créditeurs divers	8	328 444	7 105	14 864
TOTAL PASSIF	- -	898 713	196 747	407 258
ACTIF NET				
Capital	9	255 496 942	77 519 572	167 010 618
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		18 050 833	5 711 417	-
Sommes distribuables de l'exercice en co	urs	4 314 484	1 574 259	11 811 204
ACTIF NET	- -	277 862 260	84 805 248	178 821 822
TOTAL PASSIF ET ACTIF NE	ET _	278 760 973	85 001 995	179 229 080

# **ETAT DE RESULTAT**

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
Revenus du portefeuille-titres	10	995 573	504 892	2 426 650
Revenus des obligations et valeurs assimilées		995 573	504 892	2 417 351
Revenus des titres OPCVM		-	-	9 299
Revenus des placements monétaires	11	981 030	1 206 777	3 966 029
Revenus des prises en pension	12	2 478 037	<u>-</u>	2 952 230
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		4 454 640	1 711 669	9 344 909
Charges de gestion des placements	13	(570 264)	(189 640)	(1 146 837)
REVENU NET DES PLACEMENTS		3 884 376	1 522 029	8 198 072
Autres charges	14	(77 418)	(20 004)	(128 216)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 806 958	1 502 025	8 069 856
Régularisation du résultat d'exploitation		507 526	72 234	3 741 348
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		4 314 484	1 574 259	11 811 204
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation	on)	(507 526)	(72 234)	(3 741 348)
Variation des plus (ou moins) values potentielles		(4 265)	(7 546)	(1 612)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de ti	itres	219 741	18 157	102 219
RESULTAT NET DE LA PERIODE		4 022 434	1 512 636	8 170 463

# **ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	4 022 434	1 512 636	8 170 463
Résultat d'exploitation	3 806 958	1 502 025	8 069 856
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres Plus (ou moins) values réalisées sur	(4 265)	(7 546)	(1 612)
cession de titres	219 741	18 157	102 219
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	95 018 003	8 710 788	96 069 535
Souscriptions			
<ul><li>Capital</li><li>Régularisation des sommes non</li></ul>	160 994 103	55 789 457	286 508 890
distribuables	88 197	4 676	21 208 925
<ul> <li>Régularisation des sommes distribuables</li> </ul>	12 518 657	4 635 906	13 010 449
Rachats			
<ul><li>Capital</li><li>Régularisation des sommes non</li></ul>	(72 762 901)	(47 744 368)	(200 540 945)
distribuables	(48 551)	(4 037)	(14 848 683)
<ul> <li>Régularisation des sommes distribuables</li> </ul>	(5 771 502)	(3 970 846)	(9 269 101)
VARIATION DE L'ACTIF NET	99 040 438	10 223 424	104 239 998
ACTIF NET			
En début de période	178 821 822	74 581 824	74 581 824
En fin de période	277 862 260	84 805 248	178 821 822
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	1 533 138	685 169	685 169
En fin de période	2 343 089	764 524	1 533 138
VALEUR LIQUIDATIVE	118,588	110,926	116,638
TAUX DE RENDEMENT	1,67%	1,91%	7,15%

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2021

#### **NOTE 1: PRESENTATION DE LA SOCIETE**

FIDELITY SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 30 avril 2018 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 20 Février 2018. Elle a été ouverte au public le 27 septembre 2018.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY SICAV PLUS est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

#### **NOTE 3: PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

#### 3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY SICAV PLUS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

#### 3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

#### 3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

# 3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### 3.6- Opérations de pensions livrées

#### • Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions».

#### Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2021 à D : 54.054.295 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût	Valeur au	%
	de titres	d'acquisition	31/03/2021	Actif net
Obligations et valeurs assimilées		51 559 816	53 106 787	19,11%
Obligation de sociétés		51 559 816	53 106 787	19,11%
AB SUB 2012 TV TMM+1.3%	46 000	920 000	949 966	0,34%
AB SUB 2020-03 (C) 9.4% 7 ANS	84 000	8 400 000	8 483 070	3,05%
ABC TUNISIE 2020-1	8 899	889 903	953 381	0,34%
ATB 2007/1	50 000	2 400 000	2 538 892	0,91%
ATB SUB 2017 A TMM+2.05%	20 000	1 600 000	1 605 149	0,58%
ATL 2017-2 C 7.95%	5 000	400 000	402 091	0,14%
ATL 2019-1 TF 11.6%	15 000	1 200 000	1 235 391	0,44%
ATL 2020/1 TF 10.3%	40 000	4 000 000	4 150 803	1,49%
ATL SUB2017 TF 7.9%	15 000	1 200 000	1 234 699	0,44%
ATTIJ LEASING SUB 2020-1 TF 10	30 000	3 000 000	3 084 247	1,11%
BH SUB 2018-1 CA TMM+2%	10 000	600 000	638 758	0,23%
BH SUB 2018-1 CC 8%	10 000	1 000 000	1 060 669	0,38%
BH SUB 2019-1 C A TF 10%	15 000	900 000	901 184	0,32%
BNA SUB 2018-1 A TMM+2%	21 000	1 259 998	1 313 984	0,47%
BTE 2019-1 CB TF 11.5%	23 000	2 300 000	2 346 958	0,84%
CIL 2020-01 5 ANS 10.5%	7 410	666 900	684 857	0,25%
HL 2017-3 8% A TF	2 500	100 000	101 140	0,04%
HL 2017-3 8.25% B TF	2 500	200 000	202 351	0,07%
HL 2018-2 CAT-B- TF 11.5%	9 500	950 000	958 381	0,34%
HL 2018-2 11.15% A TF	5 500	330 000	332 822	0,12%
HL 2018-2 TV TMM+3.5% A	4 630	277 800	279 873	0,10%
HL 2020-03 (B) 10.3% 5 ANS	30 000	3 000 000	3 041 990	1,09%
HL 2020-2 TF 10.6% 5 ANS	26 350	2 633 715	2 719 053	0,98%
HL SUB 2018-1 A TMM+2.1%	14 800	888 000	939 494	0,34%
HL SUB 2018-1 B 8.5%	10 000	1 000 000	1 057 381	0,38%
HL SUB2021-1 A TF 10% 5 ANS	15 000	1 500 000	1 511 179	0,54%
STB 2008/1	50 000	2 600 000	2 755 304	0,99%
STB SUB 2019-1 C TF 11%	15 000	1 500 000	1 544 483	0,56%
TLF 11.60% 2020-1- 5 ANS	11 485	1 148 500	1 238 437	0,45%
TLF 2019-1 A TF 11.4%	20 000		1 710 739	0,62%

TLF 2021-01 TF 9.7% 5 ANS	20 000	2 000 000	2 012 756	0,72%
UNIFACTOR 2018 TF 9.25%	15 000	900 000	922 261	0,33%
WIFAK BANK 5 ANS 10.25%	3 000	195 000	195 044	0,07%
Titres OPCVM		942 241	947 508	0,34%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	8 850	942 241	947 508	0,34%
TOTAL		52 502 057	54 054 295	19,45%
Pourcentage par rapport au total actifs				19,39%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2021 à D : 224.109.763 se détaillant comme suit :

	Période	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2021	% Actif net
Comptes à terme			45 000 000	45 963 287	16,54%
Placement BNA au 21/06/2021 (au taux variable TMM+ 3,87%)	175 jours		10 000 000	10 206 027	3,67%
Placement BNA au 21/06/2021 (au taux variable TMM+ 3,87%)	178 jours		5 000 000	5 106 301	1,84%
Placement BNA au 21/06/2021 (au taux variable TMM+ 3,87%)	180 jours		30 000 000	30 650 959	11,03%
Créances sur opérations de pensions livrées			172 080 967	178 146 476	64,11%
Pension Livrée ATB au 05/04/2021 (au taux de 7,23%), 3582 BTA 6.90% Mai 2022 Pension Livrée ATTIJARIBANK au 08/04/2021 (au	6 jours		3 800 718	3 802 245	1,37%
taux de 7,8%), 6414 BTA 6% 10 AVRIL 2024	281 jours		6 500 457	6 886 367	2,48%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 08/04/2021 (au taux de 7,8%), 4440 BTA 6% 10 AVRIL 2024 Pension Livrée ATTIJARIBANK au 12/04/2021 (au	280 jours		4 500 579	4 766 788	1,72%
taux de 7,8%), 6908 BTA 12 ans 6.7% Avril 2028 Pension Livrée ATTIJARIBANK au 12/04/2021 (au	291 jours		7 000 567	7 425 268	2,67%
taux de 7,8%), 4933 BTA 12 ans 6.7% Avril 2028	290 jours		5 000 008	5 302 258	1,91%
Pension Livrée ATB au 15/04/2021 (au taux de 7,23%), 11063 BTA 6.90% MAI 2022	34 jours		11 700 865	11 747 863	4,23%
Pension Livrée ATB au 15/04/2021 (au taux de 7,23%), 17001 BTA 6.90% MAI 2022	28 jours		18 000 519	18 051 130	6,50%
Pension Livrée ATB au 26/04/2021 (au taux de 7,15%), 5258 BTA 6.50% 11 JUIN 2025	60 jours		5 500 516	5 538 752	1,99%
Pension Livrée ATB au 26/04/2021 (au taux de 7,15%), 2390 BTA 6.50% 11 JUIN 2025	59 jours		2 500 660	2 517 546	0,91%
Pension Livrée ATTIJARI BANK au 26/04/2021 (au taux de 7,23%), 21206 BTA 6.90% MAI 2022	52 jours		22 400 624	22 522 091	8,11%

Pension Livrée ATB au 27/09/2021 (au taux de 7,76%), 9799 BTA JANVIER 2024 Pension Livrée BNA au 09/02/2022 (au taux de	206 jours	10 325 489	10 385 583	3,74%
7,5%), 24 457 BTA 7.20% Février 2027	359 jours	24 998 774	25 233 138	9,08%
TOTAL		217 080 967	224 109 763	80,65%
Pourcentage par rapport au total des actifs				80,39%

# Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2021 à D : 58.998, contre un solde de D : 105.185, à la même date de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations	28 337	103 995	58 402
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	5 100	1 190	2 870
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	-	1 283
Charges payées d'avance(*)	25 561	<u>-</u>	_
Total	58 998	105 185	62 555

<sup>(\*)</sup> Des charges relatives à des opérations de pension livrées conformément à l'avis de TUNISIE CLEARING N°9-2021 du 11 janvier 2021

# Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/03/2021 à D : 570.269, contre D : 189.642, à la même date de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Rémunération du gestionnaire	570 269	189 642	392 394
Total	570 269	189 642	392 394

#### Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2021 à D : 328.444, contre D : 7.105, au 31/03/2020 et s'analyse comme suit :

	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Redevance du CMF	23 130	7 105	14 864
Retenue à la source Solde des souscriptions et des rachats de la	-	-	-
dernière journée	305 314	<u>-</u>	-
Total	328 444	7 105	14 864

# Note 9 : Capital

Montant

Nombre de titres

Nombre d'actionnaires

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 mars 2021, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2020	
Montant	167 010 618
Nombre de titres	1 533 138
Nombre d'actionnaires	804
Souscriptions réalisées	
Montant	160 994 103
Nombre de titres émis	1 477 905
Nombre d'actionnaires nouveaux	235
Rachats effectués	
Montant	(72 762 901)
Nombre de titres rachetés	(667 954)
Nombre d'actionnaires sortants	(49)
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(4 265)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	219 741
Régularisation des sommes non distribuables	39 646
Capital au 31-03-2021	

255 496 942

2 343 089

990

# Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2021 à D : 995.573, contre D : 504.892 pour la même période de l'exercice 2020 se détaillant ainsi :

	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
Revenus des obligations	995 087	504 892	2 417 351
- Intérêts	995 087	504 892	2 417 351
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	<u>487</u>	-	-
- Intérêts des BTA	487	-	-
Revenus des titres OPCVM	-	-	9 299
- Dividendes	-	-	9 299
TOTAL	995 573	504 892	2 426 650

# Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2021 à D : 981.030, contre  $\,$ D : 1.206.777 pour la même période de l'exercice 2020, se détaillant ainsi :

	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
Intérêts des billets de trésorerie	-	30 245	59 890
Intérêts des comptes à terme	909 374	804 213	2 701 479
Intérêts des dépôts à vue	5 294	1 281	6 669
Intérêts des certificats de dépôt	66 362	371 038	1 197 991
TOTAL	981 030	1 206 777	3 966 029

#### Note 12 : Revenus des prises en pension

Le solde de ce poste pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2021 à D : 2.478.037, contre un solde nul pour la même période de l'exercice 2020, se détaillant ainsi :

	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
Intérêts des prises en pension	2 478 037	-	2 952 230
TOTAL	2 478 037	-	2 952 230

### Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2021 à D : 570.264, contre D : 189.640 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2020, et se détaille ainsi :

	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
Rémunération de gestionnaire	570 264	189 640	1 146 837
TOTAL	570 264	189 640	1 146 837

#### Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2021 à D : 77.418, contre D : 20.004, pour la même période de l'exercice 2020, et se détaillent ainsi :

	Période du 01/01	Période du 01/01	Année
	au 31/03/2021	au 31/03/2020	2020
Redevance du CMF	59 902	19 920	120 466
Services bancaires et assimilés	2 904	84	7 750
Commissions sur pensions livrées (*)	14 612	-	-
TOTAL	77 418	20 004	128 216

<sup>(\*)</sup> Commissions relatives à des opérations de pension livrées conformément à l'avis de TUNISIE CLEARING N°9-2021 du 11 janvier 2021

#### Note 15 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

#### Rémunération du gestionnaire :

La gestion de "FIDELITY SICAV PLUS" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,8% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

#### Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK», assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

#### Rémunération des distributeurs :

MAC-SA et AMEN BANK assurent la distribution des titres de FIDELITY SICAV PLUS. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK sont supportées par le gestionnaire.